

J'ai 61 ans; Je viens tout juste de prendre ma retraite. Peut-être est-ce parce que j'ai du temps que je fais cette démarche maintenant et aussi pour être reconnue comme une personne ayant un "handicap invisible".

J'ai eu un accident de la circulation en décembre 1971. Et oui, il y a maintenant 38 ans ! Ma première question sera : peut-on souffrir des conséquences d'un traumatisme crânien, autant d'années après l'accident ?

J'ai donc eu un traumatisme crânien moyen ; c'est-à-dire une perte de connaissance de plus de quelques minutes (difficile de savoir combien de temps) et une perte de mémoire totale pendant environ 1 à 2 heures.

Dès 1972, j'ai rencontré d'énormes difficultés au travail et j'ai, d'ailleurs, fait une dépression quelques mois après. Je ne me souviens pas avoir fait de dépression avant cet accident.

Tout au long de ma vie professionnelle et affective, j'ai eu d'énormes difficultés. J'ai toujours été suivie par des psychiatres (psychothérapie de soutien) qui ont, tous, mis mes problèmes sur le compte d'une personnalité fragile et d'un environnement familial défavorable dans mon enfance. Je suis toujours soignée comme une personne dépressive avec des anxiolytiques, antidépresseurs, bêta-bloquants et antalgiques (maux de tête).

Est-il trop tard pour passer un IRM ancéphalique ? Je souffre d'un "syndrome dysexécutif" ou d'apragmatisme.

Bien sûr, personne ne comprend ce manque d'énergie ; et bien souvent, je suis catalogué comme quelqu'un de "fainéant" !

Ce message est, un peu, un appel au secours ! j'aimerais que vous m'aidiez à contacter des professionnels de santé (neurologues) qui puisse m'aider à confirmer ce dont je suis persuadée depuis des années ; c'est-à-dire que le traumatisme crânien que j'ai subi est, en grande partie, responsable des difficultés que j'ai rencontrées tout au long de ma vie et encore maintenant. Merci d'avance d'avoir pris le temps de me lire et l'aide que vous pourrez m'apporter.

Marine

Sur le site UNAFTC